

FICHE D'IDENTITÉ 

- **NOM:** CPI Bussière
- **LIEU:** Saint-Amand-Montrond (Cher)
- **ACTIVITÉ:** impression de livres (littérature générale, poche, édition scientifique, technique, médicale et académique)
- **EFFECTIF:** 70 salariés
- **PRODUCTION ANNUELLE:** 17 millions de livres
- **CHIFFRE D'AFFAIRES ANNUEL:** 12 M€

**IMPRIMERIE**

# Une chasse aux TMS à livre ouvert


*L'imprimerie CPI Bussière a été intégrée dans le programme TMS Pros en 2019. En moins d'un an, elle est parvenue à réaliser son plan d'action, principalement en acquérant diverses aides à la manutention.*



© Grégoire Maisonneuve pour l'INRS/2021

## L'essentiel

- > **L'IMPRIMERIE** CPI Bussière est entrée dans le programme TMS Pros en juin 2019.
- > **AVEC LE CSE,** l'implication de tous les salariés, l'accompagnement de la Carsat et du service de santé au travail, et à travers une bonne information et une sensibilisation au sujet, l'entreprise a mené à bien en moins d'un an son plan d'action pour réduire l'exposition aux TMS.

 Dans le cadre de TMS Pros, l'imprimerie s'est aussi équipée d'une quinzaine de transpalette électriques qui permettent aux salariés de travailler toujours à hauteur en bout de ligne. Ils représentent les plus grosses dépenses.

**SEULE EN SA DEMEURE,** Premier sang, Ce que l'on sait de Max Tapard, La femme ourse... Pas de doute, tous ces titres de livres indiquent que c'est la rentrée littéraire. En ce mois de septembre, les lignes de l'imprimerie CPI Bussière, à Saint-Amand-Montrond, dans le Cher, tournent à plein. Impression, brochage, façonnage, qu'il s'agisse des différents cahiers, des couvertures, des jaquettes ou des bandeaux... tous les éléments qui composent un livre voient le jour ici. L'établissement de 13000 m<sup>2</sup> compte une machine pour l'impression traditionnelle, et

trois machines en ligne pour les impressions numériques.

Si beaucoup d'étapes de fabrication sont automatisées, la majorité des tâches en tête et en bout de ligne demeurent manuelles : chargement des bobines de papier, des fûts d'encre, remplacement des bobines de pelliculage, mais aussi postes de massicotage, de conditionnement et d'expédition... De plus, par l'alimentation continue que nécessitent les lignes, les manutentions sont souvent répétitives. C'est la raison pour laquelle l'établissement a été ciblé par le programme TMS Pros en juin 2019. Même si la polyvalence est encouragée pour éviter la monotonie et varier les tâches et les postures, et que chaque salarié occupe plusieurs postes, il était nécessaire d'aller plus en avant dans la prévention des troubles musculo-squelettiques (TMS). C'est pourquoi Pascal Choloux, directeur depuis 2013, a immédiatement adhéré à la démarche. « Il est important pour moi que les salariés se sentent bien à leur poste. Si un patron n'est pas sensible à ça, il y aura des problèmes à court terme, explique-t-il. Ce programme a ouvert les discussions sur le sujet TMS, en associant tout le monde. »

Un groupe de travail intégrant deux apprenties HSE (hygiène, sécurité, environnement) a été créé. Une cartographie des différents postes a été réalisée pour identifier où se situaient les principales sources de TMS et pour hiérarchiser les priorités d'action. Le plan d'actions a ensuite été décliné. Un pousse-

bobine a ainsi été acquis pour déplacer sans effort les bobines de papier qui avoisinent les 800 kg pour 1,20 mètre de diamètre, avant leur chargement dans la machine. Un lève-fût pour déplacer et charger les fûts d'encre, dont le poids moyen est de 200 kg, a également été acheté. « Avant, on le faisait manuellement, en glissant les fûts au sol, remarque David Junchat, un opérateur. Avec ça, c'est top, on ne fait plus d'effort. »

### Maintien dans l'emploi

Sur la ligne de pelliculage, un « berceau » a été conçu spécialement pour charger et décharger les

## « TMS Pros a illustré que c'est vraiment par la discussion qu'on arrive à des résultats. »

bobines, qui pèsent entre 15 et 20 kg. Si le poids reste acceptable, la répétition de l'opération sollicite à la longue le dos et les membres supérieurs. « Grâce à ça, la tâche est réalisée sans peine, remarque Jean-Luc Tribet, un autre opérateur. Cela permet également à une collègue femme d'occuper ce poste maintenant. Il y a eu beaucoup d'améliorations réalisées à tous les postes, mais pour moi, le massicot reste le plus dur, surtout au niveau du dos. »

Au poste de massicotage, c'est Patrice Montjaux qui est à la manœuvre. Un salarié qui, à la suite de problèmes de dos et d'un arrêt longue durée, a bénéficié d'un aménagement de poste. « Ça me convient bien ici, je peux prendre appui sur la table et tout est à hauteur », explique-t-il. TMS Pros contribue ainsi également au maintien dans l'emploi. « Cette situation illustre parfaitement qu'il faut tenir compte de chaque personne, être à l'écoute des besoins individuels. Chaque salarié a son vécu, ses contraintes, et un poste adapté à l'un ne sera pas à un autre », observe ainsi le directeur. Dans le cadre de TMS Pros, l'impré-

merie s'est aussi équipée d'une quinaine de transpalettes électriques qui permettent aux salariés de travailler toujours à hauteur en bout de ligne. Ils représentent les plus grosses dépenses. Grâce à eux, désormais, les salariés glissent plus qu'ils ne portent les charges, sur les différentes lignes. Des sièges assis-debout ont également été mis à leur disposition afin de varier les postures de travail. « Nous avons commencé par un test pendant plusieurs mois avec un modèle. Chacun a pu l'essayer et donner son avis », souligne Marie Pacot, seconde apprentie HSE à avoir participé au programme, et qui a

« Comme elles ne connaissent pas l'entreprise ni les salariés, elles sont arrivées sans préjugés, sans hiérarchie dans les discussions, poursuit le directeur. Personne n'a remis en cause les priorités identifiées. Tout le monde a senti qu'elles étaient là pour aider, pas pour juger. »

En moins d'un an, et malgré la crise sanitaire, le programme a été bouclé. « L'entreprise a su prendre du recul, sortir du train-train pour identifier les axes d'amélioration, commente Florian Simon, contrôleur de sécurité à la Carsat Centre-Val de Loire. Elle est la première du département à avoir clôturé sa démarche



© Grégoire Maisonneuve pour l'INRS/2021

Un lève-fût pour déplacer et charger les fûts d'encre, dont le poids moyen est de 200 kg, a été acheté.

### LE CHIFFRE

# 35 000 €

ont été investis par CPI Bussière pour financer les différentes aides techniques dans le cadre du programme TMS Pros.

mis en œuvre le plan d'actions.

« Tout le monde était très réceptif, à l'écoute et dans le dialogue, poursuit l'apprentie. Pour ma première expérience professionnelle, être en contact à la fois avec les salariés, la direction, la Carsat, a été très formateur. » La volonté de faire appel à des apprentis était motivée par le regard neuf et neutre qu'elles ont apporté.

TMS Pros. C'est aussi grâce à l'accompagnement du service de santé au travail, avec qui nous travaillons étroitement. » Dans la foulée, cette démarche a pu être déclinée sur les deux autres sites du groupe CPI en France, confrontés à des problématiques similaires. « Souvent, quand on parle des TMS, on se focalise sur les facteurs biomécaniques, constate Rémy Robinet, animateur prévention, hygiène et sécurité France du groupe CPI. Or TMS Pros permet d'aller au-delà, et de prendre en compte d'autres facteurs tels que l'environnement de travail, les facteurs psychosociaux, etc. Ce programme a illustré que c'est vraiment par la discussion qu'on arrive à des résultats », conclut-il. ■

Céline Ravallec